

**LETTRE D'ENTENTE No 2025-01**  
entre  
**L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE (ci-après appelée l'« Université »)**  
et  
**LE SYNDICAT DES PROFESSEURES ET PROFESSEURS DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE**  
**(ci-après appelé le « SPPUS »)**

**APPLICATION DES FRAIS DE REPAS DURANT LE DÉGAGEMENT POUR ENRICHISSEMENT DES CONNAISSANCES ET DE RECHERCHE – ARTICLE 17.13**

**ATTENDU** les discussions intervenues entre l'Université via le service des ressources financières, le service des ressources humaines et le SPPUS ;

**ATTENDU** la volonté des parties de simplifier les opérations relatives aux dépenses pour frais de repas réalisées dans le cadre des déagements pour enrichissement des connaissances et de recherche (congés d'éducation continue);

**ATTENDU** que cette volonté se traduit par un nouveau paramètre d'application du paragraphe 17.13 de la convention collective;

Les parties conviennent de ce qui suit :

1. Le montant admissible à titre de frais de repas du professeur ou de la professeure en déagement pour enrichissement des connaissances et de recherche est le moindre montant entre :
  - le montant réel réclamé pour les frais de repas;
  - un montant égal à 30 % du budget total accordé pour le déagement pour enrichissement des connaissances et de recherche, pour un maximum de 3000 \$.

Cela s'applique aux demandes de remboursement engagées lors d'un déagement pour enrichissement des connaissances et de recherche qui a été approuvé après la date de la signature de la présente entente.

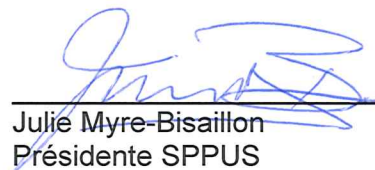
Pour les demandes de déagement approuvées avant la date de signature de la présente entente, la portion des dépenses de frais de repas qui excède le montant prévu au paragraphe 1 est analysée selon les pratiques antérieures.

EN FOI DE QUOI, les parties ont signé à Sherbrooke, ce 25<sup>e</sup> jour de mars 2025.

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

SYNDICAT DES PROFESSEURES ET  
PROFESSEURS DE L'UNIVERSITÉ DE  
SHERBROOKE

  
\_\_\_\_\_  
Denis Simard  
Directeur Relations de travail t rémunération

  
\_\_\_\_\_  
Julie Myre-Bisailon  
Présidente SPPUS